



Date de dépôt : 12 août 2026

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Joëlle Fiss, Vincent Subilia, Murat-Julian Alder, Francine de Planta, Darius Azarpey, Jean-Pierre Pasquier, Thierry Oppikofer, Philippe Meyer, Pascal Uehlinger, Fabienne Monbaron, Pierre Nicollier, Alexandre de Senarclens, Alexis Barbey : Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique

En date du 21 novembre 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :*

- que la Suisse est classée première dans l'indice mondial de l'innovation 2024, illustrant son leadership en matière de services scientifiques, technologiques et créatifs ;*
- que le Conseil fédéral, par sa stratégie de politique extérieure numérique 2021-2024, a renforcé le rôle de Genève dans les discussions internationales sur la gouvernance numérique ;*
- l'importance de la neutralité genevoise et la capacité de Genève à offrir un cadre neutre et apolitique pour des discussions multilatérales, notamment dans la régulation technologique mondiale ;*
- que les défis mondiaux actuels, notamment liés à la souveraineté numérique, à la désinformation et au partage des données, nécessitent une coordination internationale pour laquelle Genève est légitimement positionnée ;*

- *le potentiel économique du développement des technologies numériques pour la région genevoise et suisse ;*
- *les implications de l'intelligence artificielle sur l'emploi, la vie privée et les droits humains et plus généralement les défis éthiques et sociétaux tout comme les défis environnementaux ;*
- *les inégalités d'accès aux technologies numériques à l'échelle mondiale et la fracture numérique persistante ;*
- *la nécessité d'un lieu unique pour la coordination de ces discussions au niveau mondial,*

invite le Conseil d'Etat

- *à élaborer une stratégie pour tous les acteurs concernés qui permette à Genève de se positionner comme capitale de la gouvernance numérique mondiale, du fait de sa légitimité dans le traitement de thématiques telles que : la souveraineté numérique, la cybersécurité, l'impact de l'intelligence artificielle, la modération en ligne, la désinformation et le partage des données ;*
- *à adopter des actions et des pratiques détaillées destinées à favoriser ce statut ;*
- *à soutenir et à s'appuyer explicitement, dans l'élaboration de cette stratégie, sur le terreau déjà très fertile du développement des technologies quantiques à Genève, fruit d'une collaboration étroite entre pôles académiques, entreprises pionnières (ID quantique, ...) et d'initiatives (Geneva Quantum Network, GESDA, Open Quantum Institute, ...), afin de consolider de manière déterminante la légitimité de Genève à se positionner comme capitale de la gouvernance numérique.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Par la présente motion, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à renforcer le positionnement de Genève comme un acteur majeur de la gouvernance mondiale du numérique. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les orientations poursuivies depuis plusieurs années par le canton de Genève, en partenariat avec la Confédération, les organisations internationales, les hautes écoles et les acteurs économiques.

La transformation numérique redéfinit aujourd'hui les rapports économiques, sociaux et géopolitiques. Les enjeux liés à la souveraineté numérique, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle (IA), à la gouvernance des données ou encore à la désinformation dépassent largement les frontières nationales et appellent des réponses concertées au niveau international. Dans ce contexte, Genève dispose d'atouts majeurs pour contribuer à l'élaboration des règles, des normes et des cadres de coopération qui accompagneront ces évolutions.

Le Conseil d'Etat partage ainsi l'objectif poursuivi par la présente motion. Il considère toutefois que cette ambition doit être appréhendée dans le cadre de la répartition des compétences entre la Confédération, le canton de Genève et les autres acteurs concernés. Si la politique d'Etat hôte relève avant tout de la Confédération, le canton joue un rôle essentiel dans le développement de l'écosystème genevois, dans la mise en réseau des partenaires et dans le renforcement de l'attractivité internationale de Genève.

Les actions déjà engagées démontrent que cette dynamique est bien amorcée et que les prochaines échéances internationales offrent une opportunité particulièrement favorable pour la consolider.

L'écosystème de la Genève internationale

La Genève internationale constitue l'un des principaux atouts du canton dans le domaine de la gouvernance numérique.

La Suisse accueille sur son territoire un nombre exceptionnel d'organisations internationales, dont une concentration unique à Genève. La Genève internationale rassemble aujourd'hui 42 organisations internationales, 180 missions permanentes et près de 500 organisations non gouvernementales. Aux côtés du siège européen de l'Organisation des Nations Unies (ONU), elle accueille notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union internationale des télécommunications (UIT) ainsi que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Cet écosystème constitue un

environnement unique où se rencontrent diplomatie, recherche scientifique, innovation technologique et expertise réglementaire.

Cette concentration exceptionnelle d'acteurs fait de Genève un lieu privilégié pour les échanges internationaux autour des normes, des standards et de la régulation des technologies numériques. Genève joue déjà un rôle important dans l'élaboration de cadres de référence applicables à ces technologies. A titre d'exemple, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) élabore les normes internationales applicables aux véhicules autonomes, illustrant la capacité de la Genève internationale à accompagner l'émergence de nouvelles technologies par des instruments de gouvernance adaptés.

Toutefois, le rôle de la Genève internationale ne se limite pas à la définition de standards techniques ou réglementaires. Elle s'est également progressivement affirmée comme un lieu de référence pour les réflexions éthiques entourant les nouvelles technologies. Les travaux conduits par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) sur les risques que les neurotechnologies font peser sur les droits fondamentaux, ainsi que ceux menés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les acteurs de la médiation sur les systèmes d'armes autonomes et l'utilisation de l'IA dans les conflits, illustrent la capacité de Genève à favoriser un dialogue associant Etats, organisations internationales, monde académique, secteur privé et société civile autour des conséquences humaines, juridiques et sociétales des innovations technologiques.

Cette capacité à réunir des acteurs aux intérêts parfois divergents afin de construire des réponses communes constitue aujourd'hui l'une des principales forces de Genève et l'un des fondements de sa légitimité dans le domaine de la gouvernance numérique. A l'heure où les enjeux liés à l'IA, à la cybersécurité, au partage des données ou à la souveraineté numérique appellent une coopération internationale renforcée, cet écosystème constitue un atout majeur sur lequel le canton de Genève entend continuer à s'appuyer.

Gouvernance numérique

Les profondes mutations technologiques observées ces dernières années renforcent encore la pertinence du modèle genevois.

L'essor rapide de l'IA, l'accélération des développements technologiques et l'émergence d'acteurs privés exerçant une influence mondiale redéfinissent profondément les équilibres de la gouvernance numérique. Dans le même temps, les initiatives réglementaires se multiplient, à l'image de l'*AI Act* de l'Union européenne ou des démarches engagées par d'autres grandes

puissances, tandis que les Nations Unies renforcent progressivement leur implication dans ces enjeux, notamment au travers de l'institution du Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle qui a rendu son rapport préliminaire sur l'évaluation des potentiels et des risques de l'IA en juillet 2026. Cette évolution s'inscrit toutefois dans un contexte de fragmentation de la gouvernance mondiale et de remise en question du système multilatéral, rendant plus nécessaire encore l'existence de lieux de dialogue capables de rapprocher les différents acteurs. Parallèlement, la concurrence entre Etats et territoires pour accueillir les institutions, les compétences et les investissements liés aux technologies numériques s'intensifie, comme en témoigne notamment la volonté exprimée par certains pays de créer de nouvelles institutions internationales dédiées à l'IA. A titre d'exemple, en mars 2026, le Premier ministre de Corée du Sud s'est rendu à New York et à Genève pour partager sa volonté de créer le pôle IA des Nations Unies, avec un apport financier de 300 millions de dollars.

Dans ce contexte, Genève dispose de nombreux atouts pour conforter son rôle dans la gouvernance mondiale du numérique.

Il convient toutefois de rappeler que le soutien à la Genève internationale, en tant qu'instrument de la politique d'Etat hôte relève, en premier lieu, de la compétence de la Confédération. Celle-ci a d'ailleurs confirmé cette orientation dans son Message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme Etat hôte pour la période 2026 à 2029, qui fait de la gouvernance des nouvelles technologies l'un des axes prioritaires de son action. Le canton de Genève exerce néanmoins un rôle déterminant en accompagnant les acteurs présents sur son territoire, en favorisant les synergies entre diplomatie, innovation, recherche et développement économique et en créant les conditions propices au développement de cet écosystème. La Ville de Genève est également pleinement engagée dans cette dynamique.

Cette ambition est déjà pleinement intégrée aux politiques publiques cantonales. Le soutien au rôle de Genève comme lieu majeur de la gouvernance mondiale du numérique figure parmi les objectifs de la politique numérique cantonale adoptée en 2018. Il est réaffirmé dans la stratégie économique cantonale 2035, qui identifie l'économie numérique comme un secteur à haut potentiel et vise à consolider l'ancrage de Genève dans la gouvernance mondiale du numérique en s'appuyant sur la présence des organisations internationales, tout en développant un écosystème technologique fondé sur l'innovation et la confiance numérique. Le numérique constitue également un axe prioritaire du Rapport du Conseil

d'Etat au Grand Conseil sur la Genève internationale du 21 décembre 2022 (RD 1498).

La stratégie économique cantonale 2035 se traduit par un soutien concret à de nombreuses initiatives qui contribuent directement au rayonnement international de Genève. Le canton accompagne notamment la *Geneva Internet Platform* (GIP), qui facilite les échanges entre les acteurs de la diplomatie numérique, publie le *Digital Geneva Atlas*, développe des outils d'IA destinés aux organisations internationales et contribue à la formation des représentantes et représentants diplomatiques, en particulier ceux des pays du Sud, aux enjeux du numérique. Il soutient également la *Geneva Science and Diplomacy Anticipator* (GESDA), qui rapproche les mondes scientifique et diplomatique afin d'anticiper les grands défis technologiques, ainsi que l'*Open Quantum Institute* (OQI), qui illustre le potentiel des technologies quantiques au service des biens publics mondiaux.

Le canton appuie par ailleurs plusieurs initiatives de cybersécurité au bénéfice des acteurs de la Genève internationale, notamment le *CyberPeace Institute* (désormais *Protect.NGO*) et la *Trust Valley*. Depuis 2025, il contribue également au renforcement des capacités en IA des organisations internationales à travers son soutien au développement du centre IA du Centre international de calcul des Nations Unies (UNICC). La Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI) participe, pour sa part, à fédérer les acteurs de l'écosystème autour de projets concrets visant à accompagner la transformation, notamment numérique, de la Genève internationale.

Cette dynamique s'appuie enfin sur les liens étroits développés entre les organisations internationales, les hautes écoles et le tissu économique. Au-delà de la proximité du *Geneva Graduate Institute* et de son *Tech Hub*, les collaborations menées avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), notamment au travers de son *AI Center*, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) ainsi que les entreprises innovantes contribuent à renforcer les passerelles entre excellence scientifique, innovation technologique et gouvernance internationale. Elles offrent également un potentiel important pour mieux connecter la Genève internationale aux compétences développées dans l'ensemble de l'écosystème suisse des technologies numériques.

L'ensemble de ces actions témoigne d'une stratégie déjà largement engagée. Elles répondent directement aux objectifs poursuivis par la présente motion et constituent une base solide pour renforcer encore le positionnement de Genève comme l'un des principaux lieux de gouvernance mondiale du numérique.

Opportunités pour Genève

Les évolutions du contexte international renforcent la pertinence du positionnement poursuivi par le canton de Genève. Les technologies numériques occupent désormais une place centrale dans les relations internationales et les enjeux qui leur sont liés – IA, cybersécurité, souveraineté numérique, partage des données ou encore désinformation – appellent des réponses fondées sur la coopération internationale. Dans ce contexte, Genève dispose d'atouts qui la placent parmi les principaux pôles mondiaux susceptibles de contribuer à la gouvernance de ces technologies.

Le Conseil d'Etat est conscient que la gouvernance mondiale du numérique se caractérise aujourd'hui par une multiplication des centres de décision et une concurrence accrue entre Etats et territoires. Dans un domaine en constante évolution, la gouvernance mondiale repose sur une pluralité de centres de décision. L'ambition poursuivie consiste plutôt à consolider durablement la place de Genève parmi les principaux lieux où s'élaborent les normes, les standards, les bonnes pratiques et le dialogue international relatifs aux technologies numériques. Cette ambition apparaît pleinement fondée au regard des forces dont dispose déjà notre canton.

Le premier de ces atouts réside dans le capital de confiance dont bénéficient la Suisse et Genève. Dans un contexte géopolitique marqué par une polarisation croissante, la neutralité suisse et la tradition de dialogue de la Genève internationale offrent un cadre reconnu pour accueillir des discussions sensibles relatives aux technologies émergentes. Cette crédibilité se traduit notamment par des initiatives visant à accueillir et protéger des données scientifiques dans des domaines sensibles, tels que le climat, ainsi que par le développement des technologies de la confiance, illustré notamment par la *Trust Valley*, portée conjointement par les cantons de Genève et de Vaud. Genève constitue également un lieu privilégié pour la conduite de démarches de médiation autour des usages des nouvelles technologies, domaine dans lequel plusieurs acteurs de la paix et de la médiation développent aujourd'hui des compétences reconnues.

Le deuxième atout de Genève réside dans la richesse de son écosystème scientifique et d'innovation. La Suisse dispose de compétences scientifiques de tout premier plan en matière de recherche et d'innovation, notamment dans les domaines de l'IA et des technologies quantiques. Les écoles polytechniques fédérales, les hautes écoles, le CERN, les entreprises innovantes ainsi que les initiatives développées à Genève offrent un potentiel important pour renforcer les liens entre innovation scientifique et gouvernance internationale. A cet égard, le rapprochement entre la Genève

internationale et les pôles d'excellence présents dans l'ensemble de la Suisse constitue une opportunité majeure.

Le CERN occupe, à cet égard, une place particulière. Son rôle historique dans l'invention du *World Wide Web*, ainsi que sa contribution au développement de nombreuses innovations technologiques, illustrent la capacité de Genève à faire émerger des technologies ayant un impact mondial. Le maintien d'un environnement favorable à son développement constitue dès lors un enjeu important pour la capacité d'innovation de notre région.

Enfin, la Genève internationale porte depuis de nombreuses décennies des valeurs qui trouvent aujourd'hui une résonance particulière dans les débats sur le numérique : les droits humains, l'éthique, le développement durable, le bien commun ou encore l'inclusion. Ces principes constituent un cadre particulièrement pertinent pour accompagner le développement de technologies au service de l'humanité. Les initiatives telles que Giga, qui vise à connecter les écoles du monde entier à l'Internet à haut débit, ou encore le lancement d'un emblème digital par le CICR ou l'utilisation de la *blockchain* par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans le domaine humanitaire, illustrent déjà la manière dont les organisations internationales présentes à Genève mettent les technologies numériques au service des politiques publiques et des objectifs de développement durable.

Au-delà de son rayonnement international, cette dynamique représente également une opportunité importante pour le développement économique du canton. Le renforcement du rôle de Genève dans la gouvernance mondiale du numérique contribue à stimuler les investissements dans la recherche et l'innovation, à favoriser les collaborations entre organisations internationales, hautes écoles et entreprises, à renforcer la création et la valorisation de la propriété intellectuelle ainsi qu'à développer un écosystème d'innovation toujours plus attractif. Cette dynamique favorise également l'émergence de nouvelles opportunités économiques, renforce l'attractivité de Genève pour les talents et les entreprises actives dans les technologies numériques et contribue au développement des filières de formation dans ces domaines.

Le Conseil d'Etat est convaincu que ces différents atouts constituent une base solide pour poursuivre le renforcement du positionnement international de Genève. Les actions engagées par la Confédération, le canton, la Ville de Genève ainsi que l'ensemble des partenaires de l'écosystème s'inscrivent pleinement dans cette ambition. Les prochaines échéances internationales offriront à cet égard une occasion particulièrement favorable d'accélérer cette dynamique et de mettre davantage encore en valeur les compétences développées sur le territoire genevois.

Le Sommet international sur l'IA en 2027, une occasion à ne pas manquer

Les prochaines années offriront à Genève plusieurs occasions majeures de conforter son rôle dans la gouvernance mondiale du numérique.

Depuis plusieurs années, la conférence *AI for Good*, organisée par l'UIT, s'est imposée comme l'un des principaux rendez-vous internationaux consacrés à l'IA au service des Objectifs de développement durable (ODD). Elle réunit chaque année gouvernements, organisations internationales, chercheuses et chercheurs, entreprises, investisseuses et investisseurs et représentantes et représentants de la société civile afin de promouvoir des usages responsables et concrets de l'IA.

A l'occasion de l'édition 2026, le Conseil d'Etat a souhaité renforcer la présence du canton de Genève en participant, pour la troisième année consécutive, à cette manifestation au travers d'un espace collectif mettant en valeur les compétences et les savoir-faire de l'écosystème genevois. Réunissant des partenaires issus de la recherche, de l'innovation, de la Genève internationale, de l'administration et du tissu économique, cette présence illustre la capacité de Genève à fédérer ses différents acteurs autour d'une ambition commune : promouvoir une IA responsable, au service de l'humain, de la confiance et du développement durable.

Au-delà de la visibilité offerte aux acteurs genevois lors de l'édition 2026 qui a accueilli 12 000 visiteuses et visiteurs en provenance de 177 pays, cette participation témoigne de la volonté du canton de favoriser les collaborations entre les mondes académique, économique, institutionnel et diplomatique. Elle contribue également à renforcer la visibilité internationale de Genève comme lieu de dialogue et d'innovation dans le domaine des technologies numériques.

Cette dynamique s'est poursuivie avec l'organisation à Genève du premier Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA des Nations Unies et sera marquée surtout par l'accueil, en 2027, du Sommet international sur l'IA, porté par la Confédération avec le soutien du canton.

Ce rendez-vous constituera une opportunité exceptionnelle de réunir à Genève les principaux décideuses et décideurs internationaux de l'IA et de mettre en lumière les forces qui font aujourd'hui la singularité de l'écosystème genevois. Il offrira une visibilité internationale sans précédent au canton et représentera un levier important pour renforcer encore son positionnement parmi les principaux centres mondiaux de gouvernance du numérique. Le Conseil d'Etat entend pleinement saisir ces opportunités.

En conclusion, le Conseil d'Etat partage pleinement l'ambition exprimée par la présente motion.

Il considère que Genève dispose d'ores et déjà de nombreux atouts qui en font l'un des principaux pôles internationaux de réflexion, de coopération et de gouvernance dans le domaine du numérique et de l'IA. Les actions engagées depuis plusieurs années, tant par la Confédération que par le canton et leurs partenaires, témoignent d'une stratégie cohérente visant à renforcer cette position.

Cette ambition ne peut naturellement être poursuivie par le seul canton de Genève. Si la reconnaissance internationale du rôle de Genève repose sur une dynamique collective associant les autorités fédérales, les organisations internationales, les hautes écoles, les milieux économiques et l'ensemble des acteurs de l'écosystème, le canton entend également, dans le respect de ses compétences, s'appuyer sur la tradition humanitaire et le rôle historique de Genève pour contribuer de manière proactive aux réflexions et initiatives internationales. Le Conseil d'Etat poursuivra ainsi son engagement dans cette démarche partenariale, convaincu que Genève dispose des conditions nécessaires pour consolider son rôle comme l'un des principaux centres mondiaux de la gouvernance numérique.

Les grandes échéances internationales des prochaines années, notamment *AI for Good*, le Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA des Nations Unies et le Sommet mondial sur l'IA de 2027, constituent à cet égard des opportunités majeures pour accélérer cette dynamique, mettre en valeur les compétences développées sur le territoire et conforter durablement la place de Genève au cœur des grands débats internationaux sur les technologies numériques.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :
Anne HILTPOLD